

Scam* Comment remplir le bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle?

A bulletin de déclaration

Le bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle permet à la Scam d'identifier vos œuvres et ainsi de vous régler les droits relatifs à chaque exploitation. Ce bulletin permet également aux différents auteurs de l'œuvre de convenir d'un partage des droits.

B diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006

Ce bulletin est la conséquence pratique de la réforme du barème audiovisuel votée par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2005. Toutes les œuvres diffusées à compter du 1^{er} janvier 2006 doivent être déclarées à la Scam à l'aide de ce nouveau bulletin. Les anciens bulletins ne sont pas valables pour les œuvres diffusées à compter de cette date, mais les œuvres diffusées avant le 1^{er} janvier 2006 peuvent être déclarées sur ce bulletin.

C titre de l'œuvre

Indiquez le titre de l'œuvre **diffusée** et non le titre indiqué dans votre contrat de production qui peut être différent.

Si l'œuvre est diffusée en plusieurs parties, indiquez le titre global et non le titre de la 1^{ère} partie (les titres de chaque partie doivent être mentionnés dans la rubrique « diffusion » en bas de la page 1, voir zone H). Le nom du magazine ou de la série ne doit pas être indiqué ici, mais dans le champ approprié dans la rubrique « genre » (voir zone E).

D durée de l'œuvre

Indiquez la durée totale de l'œuvre. La durée diffusée doit être mentionnée dans la rubrique « diffusion » en bas de la page 1.

Pour les documentaires diffusés en plusieurs parties, indiquez la durée totale de l'œuvre ou N fois la durée de chaque partie.

The form is a Scam bulletin for audiovisual works, dated from January 1, 2006. It includes fields for title, genre, and diffusion details. Callouts point to specific sections:

- A** points to the title "Scam* Bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle" and the date "diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006".
- B** points to the "Titre de l'œuvre" and "Durée de l'œuvre" fields.
- C** points to the "Genre de l'œuvre déclarée" section.
- D** points to the "Diffusion" section, specifically the table for multiple parts.

Scam* Bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle (1)
diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006

Titre de l'œuvre **Durée de l'œuvre**

Genre de l'œuvre déclarée (cocher la ou les cases correspondantes)

documentaire unitaire et grand reportage unitaire
 diffusion en une seule partie
 diffusion en plusieurs parties, combiner _____
 diffusion dans une collection (établir un bulletin par œuvre),
titre de la collection: _____
 reportage
titre du magazine: _____
 série
titre de la série: _____
 générique et habillage
 quotidienne
 hebdomadaire
 mensuelle
 autre (préciser): _____

Diffusion

1 ^{re} diffusion	diffuseur	date	heure de diffusion	durée diffusée
Pour une première diffusion en plusieurs parties	_____	_____	h	mn
Titre de la partie 2	_____	_____	h	mn
Titre de la partie 3	_____	_____	h	mn
Titre de la partie 4	_____	_____	h	mn

Pour les documentaires unitaires et les grands reportages unitaires,
mentionner le cas échéant, pour la 1^{re} diffusion, le titre de la case documentaire

rédiffusion	diffuseur	date	heure de diffusion	durée diffusée
rédiffusion	_____	_____	h	mn
rédiffusion	_____	_____	h	mn

(1) Remplissez les cases déclarées, vérifiez par la Scam.

E genre de l'œuvre

Chaque œuvre ne peut relever que d'un seul des quatre genres ; cochez la case qui vous paraît appropriée à l'œuvre que vous déclarez et complétez les renseignements demandés. Pour connaître la définition de chacun des genres, reportez-vous au document « Le barème audiovisuel » ou consultez le site www.scam.fr, rubrique La Scam > percevoir vos droits. Le Pôle relations auteurs est également à votre disposition pour vous répondre par téléphone (01 56 69 58 72 / 58 66 / 58 75).

F diffusion en plusieurs parties

Pour les documentaires unitaires et grands reportages unitaires diffusés en plusieurs parties, reportez vous à la rubrique « diffusion » pour mentionner le titre et les dates de diffusion de chacune des parties.

G autre

La case « autre » sert à désigner une diffusion exceptionnelle de génériques et habillages c'est-à-dire sans périodicité régulière.

H diffusion

Indiquez les renseignements relatifs aux diffusions (et éventuellement aux rediffusions) de l'œuvre. La Scam rapproche ces informations avec les conducteurs fournis par les diffuseurs.

I inserts d'œuvres

Si vous avez inséré des extraits d'œuvres préexistantes ou non, vous devez impérativement les mentionner afin que la Scam puisse également identifier voire rémunérer les auteurs de ces œuvres.

J origine

Indiquez, par exemple, la banque de données ou le nom du producteur auprès duquel vous avez obtenu l'extrait mentionné.

K durée utilisée

Indiquez la durée de l'extrait inséré dans votre œuvre.

Scam* Bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle⁽¹⁾

diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006

titre de l'œuvre	durée de l'œuvre			
Genre de l'œuvre déclarée (cocher la ou les cases correspondantes)				
<input type="checkbox"/> documentaire unitaire et grand reportage unitaire <input type="checkbox"/> diffusion en une seule partie <input type="checkbox"/> diffusion en plusieurs parties, continue <input type="checkbox"/> diffusion dans une collection (établir un bulletin par œuvre)				
durée de la collection :	heures inscrites dans cette œuvre			
<input type="checkbox"/> reportage <input type="checkbox"/> documentaire				
titre de magazine :	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/> série <input type="checkbox"/> titre de la série :				
<input type="checkbox"/> documentaire et habillage <input type="checkbox"/> documentaire <input type="checkbox"/> documentaire <input type="checkbox"/> documentaire				
<input type="checkbox"/> habillage <input type="checkbox"/> documentaire				
<input type="checkbox"/> reportage				
<input type="checkbox"/> autre (préciser) :				
Diffusion				
diffuseur	durée	start	fin de diffusion	durée diffusée
1ère diffusion		—	—	h mn
Pour une première diffusion en plusieurs parties				
titre de la partie 2		—	—	h mn
titre de la partie 3		—	—	h mn
titre de la partie 4		—	—	h mn
Pour les documentaires unitaires et les grands reportages单元aires, mentionnez le/les échiant, pour la 1ère diffusion, le titre de la partie documentaire :				
diffusion		—	—	h mn
diffusion		—	—	h mn

(1) Remplissements déclaratifs, vérifiés par le Scam.

Inserts d'œuvres dans l'œuvre déclarée																																			
<p>Toutes les œuvres insérées, quelle que soit leur durée, doivent être indiquées. Si le lignage ci-dessous est insuffisant, vous avez la possibilité d'annexer une liste complémentaire au présent bulletin. Dans ce cas, merci de cocher la case <input checked="" type="checkbox"/> liste annexée</p>																																			
<p>œuvres audiovisuelles (cinématographiques, télévisuelles, archives, entretiens⁽²⁾...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>titre</th> <th>auteur</th> <th>origine</th> <th>durée utilisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> </tbody> </table>				titre	auteur	origine	durée utilisée				mm																								
titre	auteur	origine	durée utilisée																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
<p>œuvres sonores (archives sonores, radiophoniques, entretiens⁽³⁾...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>titre</th> <th>auteur</th> <th>origine</th> <th>durée utilisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> </tbody> </table>				titre	auteur	origine	durée utilisée				mm																								
titre	auteur	origine	durée utilisée																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
<p>textes (livres, revues, articles, entretiens⁽⁴⁾...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>titre de l'ouvrage et/ou de l'œuvre</th> <th>auteur</th> <th>éditeur</th> <th>durée utilisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> </tbody> </table>				titre de l'ouvrage et/ou de l'œuvre	auteur	éditeur	durée utilisée				mm				mm				mm																
titre de l'ouvrage et/ou de l'œuvre	auteur	éditeur	durée utilisée																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
<p>œuvres interactives (sites, cédim...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>titre</th> <th>auteur</th> <th>éditeur</th> <th>durée utilisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>mm</td></tr> </tbody> </table>				titre	auteur	éditeur	durée utilisée				mm				mm				mm																
titre	auteur	éditeur	durée utilisée																																
			mm																																
			mm																																
			mm																																
<p>images fixes (photos, dessins...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>titre</th> <th>auteur</th> <th>origine</th> <th>nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				titre	auteur	origine	nombre																												
titre	auteur	origine	nombre																																

L édition de supports

Les exploitations commerciales et non commerciales des œuvres audiovisuelles éditées en DVD ou VHS par exemple, peuvent être déclarées à la Scam, indépendamment d'une télédistribution. Sous réserve de votre contrat, la Scam peut vous verser des droits d'auteur perçus auprès de l'éditeur.

M spécificités de certaines œuvres

Cette rubrique est utile à la Scam pour, le cas échéant, orienter votre œuvre vers la commission compétente (commission du répertoire audiovisuel, commission des œuvres électroniques et informatiques, ou commission des œuvres de commande institutionnelle ou d'entreprises).

N mots-clés

Indiquez 10 mots-clés maximum en ne mentionnant qu'un mot en face de chaque chiffre. À terme, cette indexation permettra à la Scam de mieux répertorier vos œuvres.

O production

Les éléments de la production sont indispensables à l'identification de l'œuvre et donc indispensables d'être mentionnés. En cas d'autoproduction, indiquez votre nom ou le nom de votre société de production.

P numéro Isan

Le numéro Isan est un numéro international d'identification des œuvres. C'est un « tatouage » de l'œuvre pour mieux l'identifier sur les réseaux de diffusion numérique. C'est le producteur qui l'achète auprès de l'agence Isan. Ce numéro est donc à obtenir auprès du producteur. L'instauration de ce numéro étant récente il est possible que votre œuvre n'ait pas encore de numéro attribué.

Édition de supports (DVD, VHS...)			
titre du vidéogramme ou du coffret	éditeur	date d'édition	quantité

Adaptation

adaptation d'une œuvre littéraire éditée

titre de l'œuvre	éditeur	auteur

adaptation à partir d'une ou plusieurs œuvres audiovisuelles préexistantes

titre de(s) l'œuvre(s)	auteur	origine	durée

Spécificités de certaines œuvres

œuvre à caractère expérimental

œuvre comportant principalement des broutages ou des animations

œuvre institutionnelle et d'entreprise

Mots-clés

donner 10 mots-clés définissant le contenu (par ordre d'importance):

1	6
2	7
3	8
4	9
5	10

Production

nom et adresse de la (ou des) société(s) de production

--

adresse de production pays de production

numéro ISAN de l'œuvre déclarée: 

Le numéro ISAN est à obtenir auprès du producteur.

L

M

N

O

P

Q répartition des droits

Cette rubrique est essentielle pour que la Scam puisse vous répartir vos droits d'auteur. Les coordonnées permettent de vous adresser vos relevés de droits d'auteur mais également les lettres d'informations, les déclarations fiscales annuelles, des courriers divers. Ces coordonnées sont confidentielles et la Scam s'engage à ne pas les diffuser à des tiers. Il est donc important que vous informiez la Scam de tout changement de coordonnées postales, bancaires ou électroniques.

R part en %

Si vous êtes seul auteur de l'œuvre, indiquez 100%.

En cas de pluralité d'auteurs, cette colonne permet aux différents co-auteurs de valider, d'un commun accord, le partage des droits. Le total des différents pourcentages doit être égal à 100%.

S signature obligatoire

La signature est obligatoire qu'il y ait un ou plusieurs auteurs. S'il y a plusieurs co-auteurs indiqués, la signature de chacun d'eux est obligatoire pour certifier l'accord de tous sur la clé de partage des droits. Sans cet accord, la Scam ne pourra pas procéder au versement des droits. Si un auteur n'a pas pu faire signer le ou les co-auteur(s), la Scam se chargera de le(s) contacter.

T Belgique

Les œuvres diffusées en Belgique doivent également être déclarées à la Scam à l'aide de ce bulletin. Les auteurs résidant en Belgique adressent le bulletin à la Scam Belge

U Canada

Les auteurs français dont les œuvres sont diffusées au Canada remplissent ce bulletin. Les auteurs canadiens dont les œuvres sont diffusées au Canada remplissent des bulletins spécifiques disponibles auprès du bureau canadien de la Scam.